

Le mag'

de la CdC Latitude Nord Gironde

CAVIGNAC • CÉZAC • CIVRAC-DE-BLAYE • CUBNEZAIS • DONNEZAC
LARUSCADE • MARCENAI • MARSAS • SAINT MARIENS •
SAINT-SAVIN • SAINT-VIVIEN-DE-BLAYE • SAINT-YZAN-DE-SOUDIAC

06
21

DOSSIER

// SPORTS

Équipements sportifs : un transfert gagnant

PAGE 6



L'AVENIR SE CULTIVE ENSEMBLE

**LATITUDE
NORD GIRONDE**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

édito



Éric Happert
Président de la CdC
Latitude Nord Gironde

Le sport est une forme de liberté

C'est la maîtrise de l'effort consenti dans la recherche de la victoire qu'on partage entre équipiers.

Voilà une année que nous en sommes privés. En salle, sur les pelouses, bien peu d'athlètes ont pu exprimer leur énergie. Le travail du corps médical nous donne de l'espoir, et avec précaution, nous pourrions reprendre le chemin des stades et des gymnases.

À Latitude Nord Gironde, nous engageons une ambitieuse opération de mutualisation de nos installations et, au fil des mois, nous pourrions offrir à nos sportifs de nouvelles pelouses, des vestiaires confortables, des pistes rapides, des planchers propices à des rebonds enthousiastes.

Avec le temps, dans les communes participantes, l'investissement sur les équipements s'accompagnera d'un travail d'information et d'initiation avec les associations et les écoles pour convaincre que le sport aide à construire des personnalités sereines et équilibrées. La mise en place d'un tel projet dans cette période si peu propice aux échanges et aux loisirs prouve la bonne collaboration entre la CDC et les communes au bénéfice de toute la population, ainsi qu'une confiance mutuelle en l'avenir. De plus en plus ces actions démontrent que la CDC enrichit les communes par ses services, en renforçant leur rôle auprès de la population.

Il est important de souligner ici le concours de tous mes collègues élus et en particulier des vice-présidents en renforçant leurs efforts. Et ce n'est pas sans les maires et les élus municipaux que les projets seront réalisés.

D'autres chantiers nous attendent et conforteront l'intérêt de ces échanges. Les déplacements, l'agriculture et l'alimentation, le développement de l'emploi, et la culture dont on a ressenti le manque ces mois passés.

Je souhaite que chacun d'entre vous profite des résultats de ces efforts communs et apprécie au mieux notre beau territoire.

Bonne lecture !



41

Sommaire

TEMPS FORTS 3

BRÈVES 4

DOSSIER 6

**Équipements sportifs :
un transfert gagnant**



TOURISME 10

ENVIRONNEMENT 12

ÉCONOMIE 14

CULTURE 16

PAROLE D'ACTEUR 17

ASSOCIATIONS 18

AGENDA / TRIBUNE LIBRE 19

Le Journal n°42 - juin 2021

Directeur de la publication : Éric Happert. Comité de Rédaction : Éric Happert, Bruno Alix, Marie Beck, Didier Bernard, Bastien Chamillard, Cécile Chevrier, Muriel Fradon, Emilien Pouit, Alain Renard. Crédit photos : Corinne Couette, CdC Latitude Nord Gironde, Compagnie 16 ans d'écart, Escalade Libourne, Unsplash.

Les numéros précédents du journal de la CCLNG sont disponibles dans nos locaux, au 2 rue de la Ganne à Saint-Savin. Tél. 05 57 58 98 87.

Réalisation et rédaction : Agence KA2 Communication.

Imprimé par Laplante sur papier recyclé.

Ne pas jeter sur la voie publique.



1

1 La 1^{ère} pierre de la gendarmerie

En présence de la gendarmerie, de la sous-préfète et des élus locaux, la 1^{ère} pierre de la future gendarmerie a été officiellement scellée le 18 décembre dernier. Pour un budget de près de 4 millions d'euros, les travaux, en partie assurés par des entreprises locales, devraient s'achever en janvier 2022.

2 La micro-crèche de Saint-Yzan est ouverte

Installée à proximité de la gare, la micro-crèche de Saint-Yzan a ouvert ses portes aux tout-petits, comme prévu, le 4 janvier dernier. Avec 10 places pour les 0-3 ans et une équipe très impliquée dans le projet, les premiers retours des familles sont très positifs !



2

3 Les enfants aux premières loges

Sur le territoire, les enfants des écoles et des centres de loisirs ont été les seuls, cette année, à avoir le privilège d'aller au spectacle. Ou plutôt, les spectacles sont venus à eux pour des séances qui leur étaient réservées. Ainsi, dans le cadre du COTEAC (Contrat Territorial en Éducation Artistique et Culturelle), Mano Dino, le petit dinosaure a fait halte au centre de loisirs les 5 et 6 février derniers, et, Poulette Crevette a donné 4 représentations à Saint-Yzan, Bonobo a été joué en janvier à Saint-Mariens et Enfant d'éléphant à Saint-Yzan et Saint-Savin.



3



4

4 Inauguration des logements réhabilités grâce à l'OPAH

L'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) fête sa 5^{ème} année sur le territoire avec l'inauguration par les différents partenaires de deux logements récemment réhabilités, l'un pour insalubrité, l'autre pour l'adaptation de l'habitation au handicap de son propriétaire. Depuis 2017, les financements attribués dans le cadre de l'OPAH de la Haute Gironde ont permis la réhabilitation de 465 logements de propriétaires occupants et la production de 18 logements locatifs à loyers modérés.

5 Les entreprises s'installent aux Ortigues

Sur la nouvelle zone artisanale Les Ortigues à Cézac, les 4 lots créés et viabilisés par la Communauté de Communes ont très vite trouvé preneurs. Des entreprises du bâtiment, un concessionnaire automobile, une entreprise d'isolation et de calorifugeage qui louera des cellules, devraient ouvrir leurs portes dans les mois qui viennent.



5

Demandez vos guides de l'été !

Premiers destinataires des guides touristiques édités par les Offices de Tourisme de la destination « *Blaye Bourg, Terres d'Estuaire* » dont fait partie l'Office de Tourisme Latitude Nord Gironde, **les habitants y trouveront, cette année encore, matière à rêver, à faire, à comprendre et à (re) découvrir leur environnement.** Au sommaire : des balades à pied ou à vélo, des activités, des escales gourmandes, des paysages grandioses et un dossier spécial « *Nos habitants ont du talent* » qui fait la part belle aux forces vives du territoire.



1 saison, 3 guides

Le Magazine Escales
Le guide des activités
Le guide des hébergements

- > À consulter et télécharger sur le site : www.bbte.fr
- > À disposition à l'Office de Tourisme à Saint-Savin



La transition du SMICVAL

La taxe sur les ordures ménagères prélevée par la Communauté de communes est reversée au SMICVAL. Celui-ci exerce la compétence sur la collecte et la gestion des déchets. Son taux passe, de 17.93 % en 2020 à 19.64 % cette année. **Pourquoi ?** Du fait de lois anti-gaspillage plus contraignantes, de l'augmentation progressive de la taxe sur les activités polluantes et, spécificité girondine, du monopole de Veolia sur l'enfouissement des déchets, les dépenses augmentent et vont continuer à augmenter. Les recettes, elles, sont en forte baisse après l'effondrement du marché de revente des matériaux issus du recyclage. Bien conscient que le modèle économique actuel est à bout de souffle et décidé à ne pas subir ce contexte, **le SMICVAL a d'ores et déjà engagé sa transition pour réduire le volume des déchets et au-delà, pour adopter et faire adopter des pratiques « zero waste », plus sobres et plus vertueuses.**

INFOS PRATIQUES

www.smicval.fr



L'étude Mobilité a largement mobilisé

La mobilité est un enjeu majeur pour les habitants de Haute Gironde. Ils sont nombreux à avoir répondu à la consultation lancée dans le cadre d'une étude menée par la Région il y a quelques mois, par le biais d'un questionnaire en ligne : ce dernier a reçu **2 267 contributions des habitants du territoire**. Cette étude, qui comprend un plan d'actions avec des projets chiffrés à court, moyen et long termes, a fait l'objet d'une restitution le 28 avril dernier. **Parmi les solutions de mobilités évoquées figurent l'évolution du transport à la demande, le développement des mobilités actives, vélo ou marche** et, pour les relations avec les territoires voisins, dont la Métropole, l'intermodalité aux gares et le covoiturage dynamique.



Développement du territoire : donnez votre avis



Après la présentation d'un diagnostic de territoire fin 2020, **l'élaboration du Plan local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) entre dans une nouvelle phase : la définition du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).** Obligatoire, ce document exprime l'ambition de la collectivité pour un développement équilibré de son territoire. Il fixe les objectifs des politiques publiques pour les 12 prochaines années et le cadre de référence pour le plan de zonage qui sera défini ensuite. Et il est construit en concertation avec les habitants ! Quel équipement public manque-t-il ? Comment améliorer les déplacements ? Quels sont les principaux atouts du territoire ? **Jusqu'au 23 juillet 2021, vous pouvez donner votre avis de citoyen sur le site de la Communauté de communes : www.cclng.fr**

Centre de loisirs... et d'éducation à la citoyenneté

Les vacances d'été se préparent au centre de loisirs où le projet pédagogique sera décliné sur le thème : « *Protège ta planète, choisis ton combat* ». Les enfants se verront proposer en début d'été, de nombreuses activités physiques ou manuelles en lien avec la préservation de la Terre, des océans puis des animaux. Accompagnés par un permaculteur, ils communiqueront régulièrement via une newsletter pour apporter à leur famille des solutions concrètes au gaspillage alimentaire, à la réduction des déchets, à la pollution des eaux ou des sols. Au programme aussi : des interventions « musique » pour s'exercer à la pratique d'un instrument et le passage du permis Internet pour sensibiliser au bon usage du web.

C'est parti pour l'épicerie solidaire



La construction de l'épicerie solidaire a débuté, à Saint-Yzan-de-Soudiac, à côté du CIAS et de l'école de musique. Les travaux devraient s'achever à la fin de l'année et laisser place à un bâtiment d'environ 160 m² composé d'un vaste espace pour l'épicerie, d'une zone de stockage, d'un bureau d'accueil et d'une cuisine pédagogique/salle de réunion. Elle accueillera des ateliers cuisine intergénérationnels ou certaines activités en lien avec les questions de santé, d'accès aux droits et aux

loisirs, d'écoresponsabilité... L'épicerie sera ouverte à un public mixte : des bénéficiaires de l'aide alimentaire orientés par un travailleur social et des clients « solidaires » qui souhaitent bénéficier des produits de l'épicerie comme les fruits et les légumes en circuits courts.

Équipements sportifs : un transfert gagnant

Au 1^{er} juillet 2021, la Communauté de Communes prend la compétence « construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements sportifs ». Concrètement, cela signifie que les communes qui le décident lui transfèrent tout ou partie de leurs installations sportives. Une mise en commun pour faciliter une pratique de qualité et de proximité.



Pour une meilleure prise en charge de la compétence sport

• Pourquoi ce transfert de compétences ?

En 2017, les élus de la CDC commandent une étude à un cabinet spécialisé pour recenser les équipements et besoins des habitants en matière de sport. Le verdict est sans appel : même s'il existe des installations, le territoire accuse un retard préjudiciable à la pratique sportive (voir encadré « repères »). De nombreux licenciés ne pratiquent pas dans un club du secteur, faute d'équipements adéquats (handball ou rugby par exemple).

« La plupart des infrastructures datent des années 70 et n'ont pas été renouvelées ou mises aux normes depuis », constate Philippe Macé, coordonnateur sportif en charge du projet. Créer des stades ou des salles, rénover l'existant et l'adapter aux pratiques actuelles : autant de chantiers coûteux pour les communes. « Les élus de la CDC ont décidé de jouer la solidarité et de prendre en charge cette compétence optionnelle pour le compte des municipalités qui le souhaitent, aujourd'hui ou à l'avenir », complète Didier Bernard, vice-président en charge du sport, de la culture et des associations.

• Quels équipements sont concernés ?

Huit communes ont, à ce jour, décidé de transférer certaines de leurs installations sportives à la CDC qui en assume désormais la responsabilité et en assure les travaux, l'entretien et le suivi (gestion des plannings en particulier). De plus, les communes peuvent compter sur un interlocuteur unique et dédié aux usagers, associations et services municipaux. En retour, elles contribuent financièrement, mais à un niveau moindre que si elles avaient dû réaliser les travaux sur leur propre budget.

Les équipements transférés sont :

- 1 piste de BMX (Cavignac)
- 10 stades de football (Cézac, Civrac-de-Blaye, Cubnezais, Laruscade, Marsas, Saint-Savin, Saint-Yzan-de-Soudiac)
- 3 terrains de tennis (Laruscade, Marsas, Saint-Savin)
- 1 salle omnisports (Saint-Savin).

En complément, la construction d'un collège à Marsas inclut la réalisation d'équipements sportifs ouverts aux associations en dehors du temps scolaire, au dernier trimestre 2021 : un gymnase avec des tribunes, un dojo-salle de gymnastique, un mur d'escalade (voir encadré) et une piste d'athlétisme. « C'est un outil de qualité qui permettra d'élargir l'offre sportive du territoire », se réjouit Philippe Macé.

« Élargir l'offre sportive du territoire »

IL TÉMOIGNE



« Nous renforçons
l'attractivité du territoire et
encourageons la création
de nouveaux clubs »

« Ce transfert de compétences vers la CDC aura un effet levier sur le niveau de services publics aux habitants et, notamment, en direction des jeunes : nous pourrons leur proposer une offre d'équipements sportifs diversifiée, à proximité de leur domicile. En rénovant les infrastructures et en créant de nouvelles, comme à Marsas, nous renforçons l'attractivité du territoire et encourageons la création de nouveaux clubs ou lieux d'apprentissage, comme la future école de rugby ou le club d'escalade. C'est un cercle vertueux ! »

Didier Bernard, vice-président
en charge du sport, de la culture
et des associations

INFOS PRATIQUES

Contact : Philippe MACÉ,
coordonnateur sportif
06 10 13 61 00
pmace@latitude-nord-gironde.fr



• Pour les pratiquants, qu'est-ce que ce transfert va changer ?

Suite à un diagnostic, la Communauté de Communes Latitude Nord Gironde a programmé les aménagements nécessaires pour la mise à niveau des installations existantes. Avant la fin de l'année, les travaux de rénovation de la salle omnisports de Saint-Savin (adaptation, isolation, accessibilité...) et la création de vestiaires à Saint-Yzan-de-Soudiac et Cézac seront engagés pour un plus grand confort des usagers. Deux terrains de football à Civrac-de-Blaye seront convertis en stade de rugby, un équipement inexistant sur le territoire jusqu'à présent malgré la demande. D'autres travaux suivront, notamment pour l'accueil réglementaire des championnats (éclairage, mise aux normes, etc.).

Au niveau des associations utilisatrices, « nous passons des conventions avec chacune pour établir les créneaux d'utilisation et les usages », précise le coordonnateur avant d'ajouter « nous voulons leur faciliter la vie et encourager la pratique sportive. Les créneaux d'utilisation actuels seront optimisés, pour permettre au plus grand nombre de bénéficier des installations. »





IL TÉMOIGNE

« La création du stade de rugby de Civrac-de-Blaye est une formidable opportunité »

« Avant l'été, j'ai proposé quelques séances d'initiation au rugby, à Saint-Yzan-de-Soudiac, aux jeunes du coin. Grâce à la communication dans les établissements scolaires, la bouche à oreille a bien fonctionné et nous avons eu pas mal de demandes de jeunes entre 8 et 14 ans pour participer aux initiations. Des parents ont même proposé de donner un coup de main ! Les clubs de rugby les plus proches sont à Blaye et Saint-André-de-Cubzac, notre idée est d'en monter un sur le territoire d'ici la fin de l'année. La création du stade de rugby de Civrac-de-Blaye est une formidable opportunité pour développer la pratique et les valeurs de ce sport : respect, solidarité et partage. »

Alex Bono, habitant de Laruscade, ancien rugbyman professionnel

Escalade, le sport qui monte en Latitude Nord Gironde !

En 2018, la CDC sollicitait ses habitants pour connaître leurs éventuels projets ou besoins en matière d'installations sportives. L'occasion rêvée pour Marc-Alexandre Magne, habitant de Laruscade et président du club d'escalade de Libourne de proposer son projet de création de mur d'escalade. « Il y a un réel besoin d'infrastructures pour pratiquer l'escalade. Or c'est un sport qui a le vent en poupe. À Libourne, nous refusons chaque année plus de 100 personnes », déplore le président. Avec d'autres bénévoles, ils sollicitent les maires, la CCLNG et le Département. « On a bâti un projet en peu de temps. Les élus ont su saisir l'opportunité », résume-t-il.



Un mur de 11 mètres

Le résultat sera visible dès novembre : un mur d'escalade dernier cri se dressera dans l'enceinte du gymnase du collège de Marsas, le seul mur de 11 mètres sur la rive droite de la Gironde. Cet équipement sera accessible aux collégiens bien sûr, mais aussi aux habitants, aux personnes en situation de handicap et aux écoliers, dès l'âge de 4 ans. « Nous avons pensé un équipement multifonctions, adapté aux différents publics, débutants ou confirmés. On pourra s'y exercer aux 3 disciplines de l'escalade : avec ou sans corde et même à la vitesse », s'enthousiasme Marc-Alexandre Magne qui précise : « Notre objectif est d'amener les pratiquants vers l'autonomie, en toute sécurité. La salle est complémentaire des sorties en montagne ».

Pour accompagner le développement de cette activité, un nouveau club vient de voir le jour, Marsas Escalade et Montagne*. Pour accueillir de nouveaux adhérents, le club mettra en place une formation progressive de nouveaux encadrants.

* Le club mène une campagne de financement participatif pour contribuer à l'achat de matériels.

Repères

- En 2017, la CDC comptait 3,37 équipements sportifs pour 1 000 habitants, soit deux fois moins que la moyenne en Nouvelle-Aquitaine.
- 17 % des habitants sont licenciés, dont une partie dans un club en dehors du territoire.
- Les sports les plus pratiqués sur le territoire sont : le football, le tennis, le rugby et le handball.
- Une vingtaine d'associations sportives utilisent les équipements sportifs existants.
- 8 communes transfèrent des équipements à la CCLNG qui va consacrer 2,5 M€ d'investissements aux travaux de rénovation sur les années à venir.

INFOS PRATIQUES

www.marsas-escalade.fr



Un tourisme qui respire la Nature !

Au sein de la destination Blaye Bourg Terres d'Estuaire, la Communauté de Communes Latitude Nord Gironde (CCLNG) est l'atout nature de la Haute Gironde. Entre vignes et forêts, les activités de plein-air se diversifient, de la pêche à la base sports et loisirs « Natéa », en passant par l'œnotourisme et toutes les balades. Le nouveau schéma de développement touristique amplifie la dynamique et met l'accent sur les chemins de randonnée.



Pourquoi une refonte du plan des chemins de randonnée ?

« Il existait un plan départemental qui date de 20 ans et un réseau d'une centaine de kilomètres de chemins que nous avons toujours entretenus avec soin. Aujourd'hui, le Département garde la gestion directe des chemins de grande randonnée (GR), des voies de Compostelle, des parcours à caractère interdépartemental, national et européen. En tant qu'acteurs de proximité, nous gérons, avec l'accompagnement du Département, les boucles de randonnée locales. Nous saisissons cette opportunité pour développer et mailler notre réseau, voire pour l'ouvrir aux VTT et à l'équestre. »

Benoit Videau, Vice-président au Tourisme

Avis à tous les randonneurs et amateurs de balades, la CCLNG lance la révision de son réseau de sentiers de randonnée. L'objectif ? Organiser de véritables boucles, de différentes longueurs et niveaux, pour répondre aux demandes de tous les promeneurs, familles, sportifs, débutants ou confirmés. Et il ne s'agit pas seulement de la marche pédestre, mais d'ouvrir les chemins à la pratique de l'équestre et du VTT, tout en mettant en valeur le patrimoine naturel et bâti.

Les usagers dans la boucle

Avec l'appui technique et financier du Département, le futur schéma communautaire des itinéraires de randonnée sera conçu en concertation avec tous les acteurs de terrain, notamment les associations de randonneurs, les cyclotouristes... Première étape à l'automne : un inventaire précis de l'existant pour identifier les tronçons ou les liaisons qui permettront d'adapter les boucles de promenade. À terme, celles-ci seront équipées d'une nouvelle signalétique et d'une application numérique qui pourra donner des informations tout au long du parcours emprunté.

2021/2026 : les 5 axes du schéma de développement touristique LNG

1. Développer les missions d'accueil et d'information de l'Office de Tourisme
2. Structurer l'offre touristique autour des filières existantes : chemins de randonnée, œnotourisme, animation, pêche, accueil des camping-cars
3. Optimiser la relation avec les professionnels du tourisme
4. Promouvoir le territoire : communication, stratégie audio-visuelle et numérique
5. Poursuivre la mutualisation avec les Offices de Tourisme de la destination Blaye Bourg Terres d'Estuaire



NOUVEAUTÉ

Une billetterie unique pour Blaye Bourg Terres d'Estuaire

Réserver une balade commentée dans la forêt de la Double, une visite des souterrains de la Citadelle de Blaye, une croisière en bateau au départ de Bourg ou une nuit en bivouac au parc ornithologique Terres d'Oiseaux, c'est désormais possible en quelques clics sur la boutique en ligne des Offices de Tourisme de la destination Blaye Bourg Terres d'Estuaire (boutique.bbte.fr). Le visiteur peut ainsi faire une réservation et effectuer un paiement pour toute l'offre touristique référencée sur le territoire. Très pratique pour lui et générateur de visibilité pour des territoires et des offres qui se complètent ! Il sera également possible d'accéder à la boutique en ligne depuis la borne numérique dans l'espace d'accueil l'Office de Tourisme à Saint-Savin.

INFOS PRATIQUES

boutique.bbte.fr

Devenez ambassadeur* de votre territoire !

Vous l'êtes déjà sans le savoir quand vous faites découvrir à votre famille ou à vos amis la balade que vous préférez, un moulin dans la forêt ou un viticulteur qui produit le vin que vous avez servi à table. Demandez officiellement la Carte Ambassadeur, qui vous permettra de continuer à valoriser les richesses locales tout en bénéficiant de réductions ou d'offres préférentielles.

* voir dernière de couverture



Comment ça marche ?

Faites vous remettre votre Carte Ambassadeur (1 par foyer) gratuitement à l'Office de Tourisme sur présentation d'un justificatif de domicile. Vous bénéficiez d'un avantage auprès des sites et activités touristiques partenaires, à condition d'être accompagné d'au moins deux personnes adultes payantes.



Veiller sur le cycle de l'eau : Zoom sur la nouvelle compétence GEMAPI*

La compétence GEMAPI* a été créée par la loi en 2014 et confiée depuis 2018 aux communautés de communes. Sans façade maritime ou estuarienne, mais traversée par de nombreux cours d'eau, la mission de la CDC est plus GEMA que PI*... Elle vise principalement à préserver la ressource en eau et à protéger des espaces et des espèces naturels.

Avec 3 bassins versants sur son territoire, celui de la Livenne, du Moron et de la Saye, la Communauté de Communes Latitude Nord Gironde est sillonnée de petits cours d'eau. Elle a délégué aux syndicats existants leur entretien, mais aussi la restauration des trames bleues**.

Participez à la protection des espèces menacées

Le syndicat du Moron fait régulièrement appel aux promeneurs, riverains et amoureux de la nature pour rechercher et comptabiliser les représentants d'espèces protégées qui tendent à disparaître. Ainsi, n'hésitez pas à le faire savoir si vous croisez le Rosalie des Alpes, un coléoptère bleu à taches noires ou la cistude d'Europe, une tortue qui vit dans les marais.

*GÉstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations **Réseau écologique constitué par les cours d'eau et les zones humides



3 questions à

Sébastien Nys, Directeur du Syndicat du Moron, Blayais, Virvée et Renaudière

● Comment intervenez-vous sur les cours d'eau ?

Nous agissons pour restaurer le cours d'eau tel qu'il devrait fonctionner naturellement. Certains ont été busés, recalibrés, endigués ou aménagés ce qui, nous le savons aujourd'hui, contribue à amoindrir la qualité des eaux et le bon fonctionnement de l'écosystème. Sur le Moron, par exemple, qui est régulièrement en assec*** dès la mi-juin, nous travaillons aujourd'hui à supprimer certains obstacles ou ouvrages hydrauliques pour désensabler le fond du lit et rétablir, avec le cours de l'eau, toute la vie aquatique.

*** terme hydrologique synonyme de « lit asséché ».

● Pourquoi protéger les zones humides ?

Parce que, victimes de l'urbanisation ou de certaines pratiques agricoles, elles sont aujourd'hui en voie de disparition. Mares, marais, prairies sont très riches de biodiversité et l'habitat naturel d'une faune et d'une flore irremplaçables. Capables d'épurer l'eau et de réduire la concentration des micropolluants de plus de 70 %, elles stockent les eaux lors d'épisodes de crues et limitent les inondations. À l'inverse, elles s'avèrent un soutien précieux en redistribuant de l'eau aux rivières en période estivale. Certains acteurs de l'eau estiment qu'il coûte cinq fois moins cher de protéger les zones humides que de compenser la perte des services qu'elles rendent gratuitement !

● Quels conseils donner aux riverains ou aux promeneurs ?

Il faut éviter le curage des cours d'eau parfois assimilés à des fossés, les coupes rases de végétation, les dépôts de remblai ou de tout autre ordure. Les rivières font partie intégrante de notre patrimoine naturel et nous devons respecter leur état, leur morphologie, leur champ d'expansion et tous les écosystèmes qu'elles font vivre. Moyennant quoi, nous observons aujourd'hui sur le territoire que la loutre d'Europe reste bien présente et que la flore compte plusieurs espèces d'intérêt patrimonial comme la Nivéole d'été ou la Fritillaire pintade.



Comment est financée la GEMAPI ?

Elle est en partie financée par une taxe fixée par la Communauté de Communes et dont le montant n'a pas évolué entre 2020 et 2021.



Le déploiement de la fibre optique se poursuit

Permettre à chaque foyer, entreprise, commune d'accéder au très haut débit : telle est l'ambition du plan départemental Gironde Haut Méga. Sur le territoire de la CDC, les chantiers se multiplient. La fibre équipe désormais le Chai 2.0 et les raccordements sont lancés et effectifs dans plusieurs communes. Le point sur le déploiement.

Chez vous ?

Affectée par les confinements successifs, l'année 2020 a marqué un coup de frein dans le déploiement de la fibre optique. Ce retard a été en partie rattrapé depuis par la filiale d'Orange choisie pour effectuer les travaux qui renforcent la couverture numérique de la Gironde et de ses territoires. Réalisé par étapes, le déploiement dans les communes de la CCLNG peut être examiné par secteur ou par adresse sur girondehautmega.fr/carte-deligibilite. Une fois le point de branchement réalisé, le raccordement effectif est réalisé par le fournisseur d'accès à internet auprès duquel le foyer s'est abonné.

Chai 2.0 : raccordé !

Depuis le début de l'année, le très haut débit équipe l'espace du Chai 2.0 à Marsas. « Notre connexion « classique » avait atteint ses limites. Les professionnels ont besoin de débit, d'autant plus qu'avec la crise sanitaire, les visioconférences se sont multipliées », reconnaît Arnaud Laperche, animateur au Chai 2.0. Attendue, la bascule en très haut débit a pu être réalisée rapidement : elle avait été anticipée dès la construction du bâtiment et n'a donc pas entraîné de désagréments pour les occupants. « Nous avons multiplié par 100 la fluidité de la connexion qui est parfaitement stable.

Ce débit boosté ouvre de nouvelles perspectives : nous ne sommes plus limités pour organiser des réunions et événements simultanés en ligne par exemple », constate l'animateur.



Le saviez-vous ?

Des places sont disponibles pour télétravailler depuis l'open-space du Chai 2.0. Les formules d'abonnement sont flexibles, en fonction des besoins. Et pour essayer, une journée de découverte est offerte !

EN SAVOIR PLUS

Retrouvez toutes les informations utiles sur : girondehautmega.fr

RENSEIGNEMENTS

Arnaud Laperche, animateur au Chai 2.0
05 57 32 40 34

Tout savoir sur le budget 2021

Voté le 18 mars dernier, le budget 2021 témoigne de la bonne santé financière de la Communauté de Communes : une dette très faible, une épargne disponible de plus d'1,2 million d'euros, un coefficient d'intégration fiscale optimisé... Tous les indicateurs sont au vert pour financer un programme d'investissement ambitieux.

Un budget de 22 millions d'euros



12 millions d'€

pour les investissements d'intérêt communautaire (voirie, bâtiments, équipements...)

10 millions d'€

pour le fonctionnement de la collectivité et les services à la population (petite enfance, ordures ménagères...).

Ce qu'il faut retenir



0 % de hausse pour les taux des taxes locales.



21 €, la dette par habitant est très faible et la capacité

de désendettement de l'intercommunalité inférieure à un an (moyenne des CDC : 4,2 ans). Ceci permettra d'assurer le financement des projets d'investissement programmés.



45 € par habitant, la dotation de l'État se stabilise

à ce niveau significatif grâce au travail conduit depuis plusieurs années par la CCLNG.

Les principaux investissements 2021

- La construction d'une **nouvelle gendarmerie** à Saint-Savin, compensée en partie par des loyers (4 893 000 €)

Développement économique

- **1 100 000 €** pour l'achat de terrains et les études permettant notamment l'implantation de Flying Whales (300 emplois) sur le parc d'activités Latitude Nord Gironde

Enfance/jeunesse

- **Fin des travaux de la micro-crèche** à Saint-Yzan (94 000 €)
- **Construction d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement à Cézac** : achat terrain et maîtrise d'œuvre (164 000 €)
- **Participation aux aménagements** (réseaux, équipements sportifs, voie douce) du collège de Marsas (1 120 000 €)

Solidarité

- **Construction de l'épicerie sociale et solidaire** à Saint-Yzan (449 000 €)
- **Construction d'une maison partagée pour personnes âgées** à Donnezac (549 000 €)

Sport et culture

- **Équipement culturel à Saint-Savin** : poursuite des études (50 000 €)
- **Travaux sur les équipements sportifs** transférés à la CDC (599 000 €)

Pour les communes

- **Travaux de voirie** dans le cadre du marché groupé porté par la CDC (1 000 000 €)
- **Fonds de concours aux communes**. Sur 3 ans, une enveloppe de 170 000 € est prévue pour aider les 12 communes dans leurs projets.

Pour aujourd'hui et pour demain

- **Réserve foncière** (150 000 €)
- Poursuite du **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal** (174 000 €)
- **Extension du local technique** à Saint-Savin (240 000 €), achat d'un tractopelle pour les services techniques mutualisés (120 000 €)





À la page de la lecture publique...

Concours de nouvelles, mois du « Bien-être », Quinzaine du numérique... Chaque année, les bibliothèques municipales impulsent, avec le concours de la CDC, de nouvelles actions culturelles pour faire vivre la lecture publique. Dès la rentrée, la mise en place d'un règlement intérieur intercommunal dans toutes les bibliothèques du territoire et l'arrivée prochaine d'un portail en ligne commun permettront de faciliter la vie des usagers et l'accès aux livres, dans toutes les communes.

À vos stylos !

Le réseau intercommunal des bibliothèques relance le concours de nouvelles. Remise des textes : entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre 2021.

RENSEIGNEMENTS

www.cclng.fr

À Cagnac, une bibliothèque ouvre ses portes dès la rentrée prochaine. Implantée dans les locaux du groupe scolaire, cette nouvelle structure vient enrichir le réseau des sept bibliothèques déjà présentes sur le territoire. Ici, en Latitude Nord Gironde, si les bibliothèques municipales sont chacune spécialisées autour d'un thème - bien-être, histoire, loisirs et arts créatifs, bande-dessinée... -, elles sont aussi fédérées dans un réseau, piloté par la Communauté de Communes. « Ensemble, nous sommes plus forts. Cette mutualisation consolide les moyens des bibliothèques, enrichit leur offre et impulse une dynamique », assure-t-on au Centre Intercommunal d'Action Culturelle.

Ces dernières années, la CDC a ainsi œuvré pour informatiser le réseau des bibliothèques et les doter d'un logiciel métier afin de créer une base de données partagée. De plus, la collectivité finance aussi tous les ans l'achat d'ouvrages et de matériels communs dédiés aux animations, comme les « kamishibai » : ces théâtres de papier japonais, qui permettent de mettre en scène des histoires pour les plus petits.

Les bibliothèques bientôt en ligne !

Pour simplifier la vie des lecteurs, l'intercommunalité vient de mettre en place un règlement commun à toutes les bibliothèques. Effectif dès le premier septembre prochain, il réaffirme le principe de gratuité et l'emprunt de 4 documents pour un mois, quelle que soit votre bibliothèque de prédilection. Par ailleurs, un site Internet dédié aux bibliothèques du territoire devrait prochainement être en ligne. Il permettra de connaître les dates des ateliers ou des conférences dans chaque bibliothèque, mais il offrira également une visibilité globale sur la disponibilité des ouvrages... où que vous soyez.

À NOTER

Le + départemental

Les huit bibliothèques du territoire sont partenaires de Biblio.gironde, service du Département de la Gironde qui, en plus d'un soutien professionnel au service du développement de la lecture publique sur les territoires, permet aux usagers des bibliothèques membres de son réseau, d'accéder à une très large offre de ressources numériques gratuites : on peut ainsi y consulter une offre dédiée aux enfants, plus de 1 000 magazines à feuilleter en ligne, 5 000 films ou documentaires, de la musique en ligne et des outils d'autoformation.

INFOS PRATIQUES

www.biblio.gironde.fr

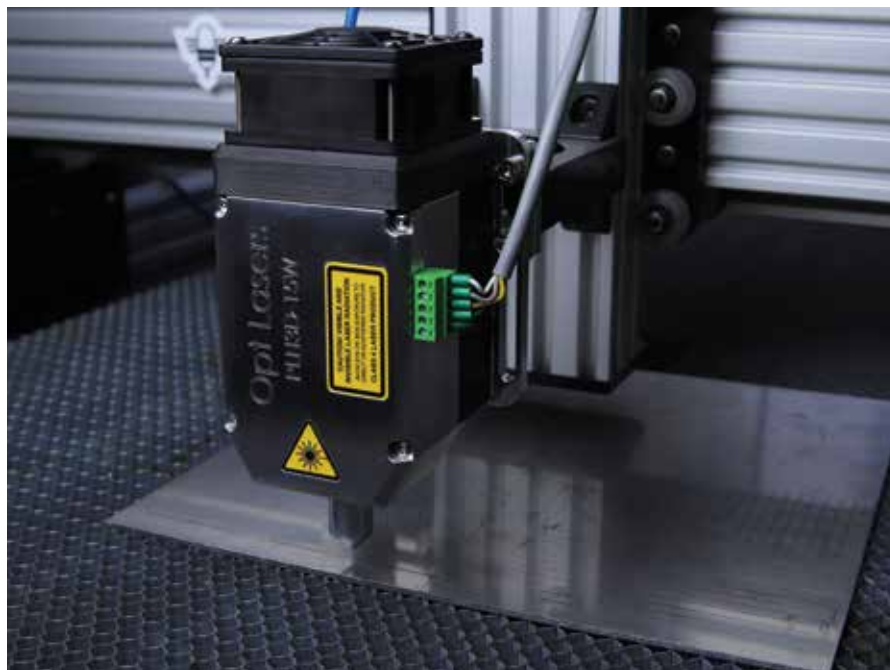
Un bâtiment à la mesure de BIP Distribution

Auparavant installée à Blaye, l'entreprise de découpe laser sur métaux a intégré ses nouveaux locaux à Saint Mariens, au printemps dernier.

« Pour remplacer notre parc matériel vieillissant, nous avons une contrainte de place à Blaye. Il nous a fallu chercher un terrain avec un bâtiment suffisamment grand pour accueillir nos nouvelles machines », explique Catherine Lentz, Présidente de Bip Distribution. L'entreprise spécialisée dans la découpe laser sur métaux produit environ la moitié de ses pièces pour sa maison mère, à Blaye. « L'autre moitié de notre clientèle est essentiellement basée à Bordeaux et en Charente : nous devons trouver du foncier disponible à proximité d'axes routiers structurants », précise la Présidente.

Bâtiment neuf pour machines « nouvelle génération »

C'est à Saint Mariens, dans la zone artisanale du Pont de Cotet que Bip Distribution trouve le foncier libre pour construire ses locaux. « Nous avons été très bien accueillis et suivis par les services de la CDC et par la commune », reconnaît Catherine Lentz. Un bâtiment d'activité d'une superficie totale de 1 500 m², répartie entre des bureaux (200 m²) et un atelier spacieux et parfaitement isolé, a été livré à l'automne 2020. Le déménagement de l'entreprise s'est opéré quelques mois plus tard, en même temps que l'arrivée de la nouvelle machine laser, « qui utilise la fibre optique pour couper des pièces jusqu'à 4x2m ». Deux emplois supplémentaires ont été créés, portant l'effectif du site à 6 salariés, et un commercial devrait être embauché avant la fin de l'année. « Si besoin, la réserve de foncier nous permettra d'agrandir facilement le bâtiment », anticipe la Présidente.



Le saviez-vous ?

À la suite des dernières fermetures administratives liées à la pandémie et décidées par le gouvernement, le Conseil communautaire a voté de nouvelles aides financières aux entreprises du territoire impactées. En novembre dernier, 35 établissements (sur 70 potentiellement concernés) ont sollicité une prise en charge de leur loyer mensuel à hauteur de 50 %, ou perçu une aide financière (équivalente à 20 % de leur CA de novembre 2019). Au total, le montant de ces aides s'est élevé à 12 000 € pour la CDC. La fermeture des commerces « non essentiels » et la poursuite du couvre-feu au printemps ont conduit les élus communautaires à proposer une aide supplémentaire aux établissements touchés, sous certaines conditions.

CONTACT

Lise Bourdon, chargée de mission Développement économique
05 57 58 98 87 - www.cclng.fr

Mission Locale, l'interlocutrice des 16-25 ans

C'est LE service public dédié aux jeunes. Conçue pour accompagner les 16-25 ans sur le chemin de l'emploi, la Mission Locale va bien au-delà : formation, logement, mobilité, santé, citoyenneté, elle aide chacun à lever les freins vers l'autonomie. Zoom sur l'antenne à Saint-Savin.

ELLE TÉMOIGNE

« Je n'ai plus la boule au ventre. Je suis contente d'aller travailler »

« Depuis deux ans, j'avais arrêté les études à cause d'une phobie scolaire. Bloquée par les démarches, j'étais incapable de chercher du travail. La Garantie Jeunes m'a apporté du soutien et expliqué comment faire. Elle m'a aussi fait retrouver des jeunes de mon âge et surtout, la confiance en moi. Pendant un an, je me suis sentie capable de faire les choses et d'aller jusqu'au bout. Aujourd'hui, je prépare un diplôme, j'ai trouvé un travail dans une blanchisserie industrielle à Saint-Mariens. Je me lève le matin, je n'ai pas la boule au ventre, je suis contente d'aller travailler. Maintenant, je suis dans la vie active et ça fait tellement de bien ! »

Jeanne, 19 ans

Près de 800 jeunes ont pris contact avec la Mission Locale à Saint-Savin en 2020. Dans le top 3 de leurs demandes, viennent d'abord les questions relatives à l'emploi puis le besoin d'aide pour définir un projet professionnel et enfin, tous les soucis liés à la vie sociale (permis de conduire, difficultés financières, service civique...). Créées en 1982 pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes, les Missions Locales ont aujourd'hui un rôle très large : « Pour arriver à l'emploi, il faut pouvoir choisir, se former, se déplacer, se loger, être en bonne santé... Nous intervenons donc sur toutes ces thématiques » explique Pierrick Etie, responsable de l'antenne à Saint-Savin.

Garantie Jeunes, 1 an pour construire son projet pro

Avec un financement renforcé de l'État depuis la crise sanitaire, le dispositif Garantie Jeunes permet aux 16-25 ans sans emploi et sans formation, de bénéficier d'un accompagnement individuel pour trouver leur voie, mais aussi d'un soutien financier de près de 500 €. « On peut postuler toute l'année », souligne Pierrick Etie, « les sessions démarrent tous les mois par des temps collectifs à Saint-Savin et Saint-André-de-Cubzac en alternance, ainsi que tous les mois à Blaye. Chacun travaille son autonomie et construit son projet selon ses besoins via une formation, un service civique, des immersions en entreprises ou des découvertes de métiers... » Le dispositif est ouvert en priorité aux jeunes qui ont peu ou pas de ressources.

En 2020 pour l'antenne à Saint-Savin

800 contacts • 205 jeunes accueillis pour la 1^{ère} fois • 540 entretiens individuels

Garantie Jeunes :

121 parcours d'accompagnement « Garantie Jeunes » dont 38 pour des jeunes accueillis sur l'antenne à Saint-Savin.



À noter

- Permanence à la mairie de Cagnac le lundi après-midi, le mardi matin et le mercredi.
- Les rendez-vous se prennent auprès de l'antenne à Saint-Savin.

CONTACT

Mission Locale de la Haute Gironde, antenne à Saint-Savin,
27 rue Jean Gérardin 33920 Saint Savin - 05 57 58 01 56
www.mlhaute-gironde.org

f mlhaute-gironde **@** mlhaute-gironde
Via la nouvelle appli : Ma Mission Locale qui permet de s'inscrire, consulter les actualités et candidater à des offres d'emplois.

JUILLET

- **1^{ER} JUILLET AU 30 SEPTEMBRE**
Concours de nouvelles du réseau des bibliothèques
- **9 JUILLET**
Scène d'été : Rise To Kats
📍 Saint-Savin
- **SAMEDI 17**
Rendez-vous dits, spectacle
« Ne le dis surtout pas »
📍 Civrac-de-Blaye
- **DIMANCHE 18**
Rando VTT La Gabaye
📍 Donnezac
- **DU 19 AU 23 ET DU 26 AU 30 JUILLET**
Sports Vacances
(10/15 ans : session selon l'âge)
- **SAMEDI 21**
Cinéma de Plein Air « « Donne-moi des ailes »
Concert et spectacle de rue en avant-première du film
📍 Stade – Cézac
- **JEUDI 29**
Concert dessiné UNDA
Les milieux aquatiques
📍 Moulin de Charlot – Marcenais

AOÛT

- **DIMANCHE 1^{ER}**
Course cycliste Bordeaux-Saintes
📍 Saint-Savin
- **SAMEDI 7**
Nuit des étoiles
Esplanade face à la mairie
📍 Saint-Vivien-de-Blaye
- **DU 9 AU 13**
Sports Vacances
(10/15 ans : session selon l'âge)
- **SAMEDI 22**
Rendez-vous dits, spectacle
« Ma vie de Grenier »
📍 Saint-Savin
- **SAMEDI 28**
Cinéma en plein air
📍 Saint-Yzan-de-Soudiac

SEPTEMBRE

- **DIMANCHE 5**
Rallye Équestre de Charlot
📍 Marcenais
- **SAMEDI 11**
Envol, entre ciel et terre
📍 Plaine des sports – Saint-Savin
- **DIMANCHE 12**
Les Rendez-vous dits, spectacle
« Don Quichotte »
📍 Cubnezais

- **DIMANCHE 26**
La Fête du vin et des châtaignes Grillées
📍 Parc de la mairie – Civrac-de-Blaye

OCTOBRE

- **DIMANCHE 3**
Rando VTT du lac des Vergnes
📍 Laruscade
- **SAMEDI 9**
Café des Parents : Comment concilier vie de famille, vie de couple et vie professionnelle.
- **DU 25 AU 29**
Sports Vacances (10/15 ans : session selon l'âge)
- **DU 1^{ER} AU 31**
Le mois du bien être en bibliothèque



L'Office de Tourisme organise jusqu'en octobre des sorties nature et des balades crépusculaires

pour tous, des ateliers nature créatifs ou ludiques, des initiations à la pêche et des balades contées pour les enfants.

AGENDA COMPLET SUR WWW.CCLNG.FR

À NOTER

Informations à l'Office de Tourisme : 05 57 58 47 79

L'agenda est réalisé sous réserve de l'organisation des manifestations en raison de la crise sanitaire. Les informations ont été communiquées au moment de la réalisation du magazine et peuvent évoluer.

EXPRESSION LIBRE

Taxes locales : ce n'est pas encore cette année qu'elles vont baisser... bien au contraire !

Alors que, comme l'ensemble des Français, vous réclamez la paix fiscale par une baisse de vos impôts, la majorité a, quant à elle, encore une fois décidé de les augmenter. Vous allez donc devoir payer 89 000 € de plus que l'année dernière sur votre taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). Cette augmentation est scandaleuse et incompréhensible : plus vous triez, plus vous payez ! Alors à quoi est due cette augmentation importante ? Entre autres, au souhait du Gouvernement macroniste d'augmenter la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP). Encore un symbole de l'écologie punitive !

Un autre scandale : le maintien de la taxe relative à la Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI) d'un montant de 55 000€. Je rappelle que cette taxe est facultative, c'est-à-dire que la Communauté de Communes n'est pas obligée de l'instaurer. Par ailleurs, cette taxe additionnelle aux taxes d'habitation, foncière et à la cotisation foncière des entreprises aurait pu être évitée. En effet, cette somme correspond à peu près à l'augmentation annuelle des indemnités que les élus majoritaires se sont octroyés en début de mandat. En 2019, celles-ci étaient d'environ 58 000€. En 2021, elles s'élèveront à 115 000€, soit une augmentation de... 57 000 € !

Bien entendu, parce que votre pouvoir d'achat fait partie de mes priorités, j'ai voté contre cette fiscalité confiscatoire ! Ne disposant que peu d'espace, je dois m'arrêter là. Vous voulez en savoir plus sur ce qui se passe à la CDC ? Suivez-moi sur Facebook ou contactez-moi au 07 68 19 87 70

Vous êtes de plus en plus nombreux à me témoigner votre soutien : merci !

Tribune d'Edwige Diaz - conseillère communautaire d'opposition

HABITANTS DE BLAYE BOURG TERRES D'ESTUAIRE, LE BON PLAN, C'EST VOUS !



BLAYE BOURG
TERRES D'ESTUAIRE
OFFICES DE TOURISME

NOM _____
DATE _____
COMMUNE _____



CARTE AMBASSADEUR

Sur présentation de cette carte, bénéficiez d'offres exclusives chez les prestataires touristiques (réductions, entrée gratuite,...).

Retrouvez les partenaires & les offres sur :
www.bbte.fr le vrai site de rencontres

**DEMANDEZ VOTRE CARTE
AMBASSADEUR & PROFITEZ
D'AVANTAGES ET RÉDUCTIONS SUR
NOS OFFRES (BALADES FLUVIALES,
VISITES GUIDÉES...) ET CELLES DE
NOS PARTENAIRES.**

Carte gratuite, délivrée depuis vos offices de
tourisme à Bourg, Saint-Savin, Blaye, Saint-
André-de-Cubzac et Terres d'oiseaux.

+ D'INFOS SUR :

www.bbte.fr Le vrai site de rencontres



BLAYE BOURG
TERRES D'ESTUAIRE
OFFICES DE TOURISME